

CONCLUSION

Les leçons tirées de l'expérience

René Bousquet a été confronté dans la Marne essentiellement à des problèmes pratiques ; il a eu à leurs sujets de très nombreux contacts avec les autorités allemandes, ce qui lui a permis d'acquérir finalement une expérience très complète tant au niveau des rapports de force que des solutions négociées.

Il a surtout constaté à propos de circonstances très douloureuses que les risques les plus graves que pouvait encourir la population étaient à l'évidence d'être pris comme otage, d'être arrêté par les autorités allemandes, et d'être traduit devant leurs tribunaux militaires.

Il ne faut pas chercher ailleurs sa motivation lorsqu'il s'est battu pour arracher au général Oberg la reconnaissance de l'indépendance certes relative mais reconnue dans leur principe de la police et de la justice françaises, ainsi que l'abandon quasi généralisé de la politique des otages.

C'est dans la Marne, qu'il a inscrit à la main son premier texte de résistance lorsqu'en marge d'un rapport du commissaire de police d'Ay en date du 29 octobre 1940 qui lui indiquait que :

« les agents de son service sont assez souvent mis à la disposition des autorités d'occupation à la demande de celles-ci ».

Il a écrit de sa main : « Pourquoi ? »

C'est encore dans la Marne qu'il a mis de sa main en marge d'un rapport du 31 décembre 1941 où il lui était indiqué :

« Il faut cependant constater l'hésitation dont font preuve certains auxiliaires de la police pour fournir des renseignements qui peuvent ensuite être exploités par la justice allemande qui trop fréquemment dessaisit la justice française. » René Bousquet réagit en écrivant lui-même :

« Il est regrettable que ce ne soit pas la totalité. »

Il considérait, en effet, que l'intervention directe allemande et tout autant l'intervention française sous autorité allemande étaient le mal absolu.

Lutter contre ces réalités majeures tel sera son objectif principal, lorsqu'il exercera à partir du 18 avril 1942 et jusqu'au 31 décembre 1943 à Vichy les fonctions de secrétaire général à la Police. Il réussira alors à obtenir du général Oberg d'abord pour la zone occupée ensuite, après l'invasion de la zone libre, pour la France entière des déclarations et engagements qui réduiront l'interventionnisme allemand.

Certains lui reprocheront quelque cinquante années plus tard, d'avoir été par là même le complice des nazis. L'histoire rétablira la vérité en reconnaissant qu'il n'y avait pas d'autre moyen que de se substituer aux Allemands, si l'on voulait efficacement et au mieux possible protéger la population de France.

L'espoir légitime bien que tardif

René Bousquet pendant l'occupation allemande a fait dans la Marne purement et simplement son devoir, comme beaucoup d'autres Français.

Les conséquences immédiates pour lui ont été lourdes : déportation en Allemagne avec sa famille, quatre années de privation de la liberté en pleine force de l'âge, bien moins lourdes cependant que pour beaucoup d'autres victimes qui ont perdu leur vie ou un être cher.

La déclaration qu'il fit au juge d'instruction, lorsqu'il eut la surprise en 1945 à son retour d'Allemagne d'être incarcéré en France est aujourd'hui encore d'actualité :

« L'isolement auquel j'ai été condamné depuis 12 mois ne

me permet pas de savoir dans quelle mesure il a été fait état de cette première manifestation concrète de la résistance française qui fut généralement commune aux départements de la zone occupée. Ce fut un temps où l'administration française se trouvait dans un complet isolement, livrée aux réactions individuelles et collectives de l'occupant, devant un ennemi ivre de ses succès et sûr de sa puissance, ce que j'appellerai " la résistance dans la solitude et dans la nuit ".

Peut-être viendra le jour où l'on reconnaîtra le mérite des hommes qui subirent sans faiblir le premier choc et qui visage découvert et sous une responsabilité personnelle sans cesse mise en cause surent résister à toutes les menaces, affronter tous les dangers, rechercher et exploiter dans l'intérêt de leur pays toutes les dispositions favorables des hommes ou des événements. »

Ces propos interpellaient à l'époque les Marnais et rendaient hommage à toutes les personnalités de droite comme de gauche qui, nonobstant leurs différences et préférences idéologiques, ont lutté à ses côtés et qui se sont vus, certaines pour cette seule raison de l'avoir aidé, d'autres parce qu'elles avaient voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, le 10 juillet 1940, dépossédés de leur autorité et de leur influence au profit de nouveaux venus, dont le mérite n'était pas supérieur au leur, sous le fallacieux prétexte que tous ceux qui n'étaient pas catalogués à Londres comme résistants étaient nécessairement des traîtres.

Ils s'adressent aujourd'hui à tous les Français en les invitant à un devoir de mémoire et de reconnaissance à l'égard de ceux qui ont protégé sur notre sol leurs parents et ascendants.

À tous ceux pour qui la France est leur patrie charnelle, à tous ceux qui sont viscéralement attachés au vieux socle gaulois.